

Terre d'Isérables

Chapitre de ANDREI Daniela, 07.07.1986, de Petru

PPE no 55226 (quote-part 25/100 du no 244), plan no 2, nom local : "Le Village"

Situation	Objet du droit exclusif	au m2	Biens Fonds	Bâtiments
-----------	-------------------------	-------	-------------	-----------

Sous-sol :	cave No 6
Rez-de-chaussée :	appartement No 9

Parcelle de base :

Parcelle no 244, plan no 2, nom local : "Le Village"

Surface totale	Nature des immeubles	Surface par nature	au m2	Biens Fonds	Bâtiments
95 m2				40.--	41'450.--
	autre revêtement dur	8 m2			
	habitation	87 m2			

Estimation officielle par expert de la PPE 55226 : Fr. 188'500.--

N.B. :

Une garantie de Fr. 20'000.-- devra être versée à l'adjudication, quel que soit l'adjudicataire, soit en espèces, soit par une garantie bancaire irrévocable et illimitée ou un versement sur le compte de l'office des poursuites avant les enchères. Les chèques, attestations de financement, relevés de compte ou autres documents similaires ne sont pas acceptés.

Les conditions de vente, l'état des charges, l'état descriptif et le rapport d'expertise sont à la disposition de tous les intéressés au bureau de l'Office des poursuites dès le **17 avril 2023** sur rendez-vous préalable.

Les enchérisseurs devront être en possession d'une pièce d'identité et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du Commerce.

En outre, ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE).

La présente publication ainsi que le rapport d'estimation peuvent être consultés sur le site internet des offices des poursuites et faillites du canton du Valais à l'adresse www.vs.ch/web/spf/encheres

